Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 8 (1965)

Heft: 4

Artikel: La cause de la guerre civile d'après Lucain : Pharsale, 1, 67-182

Autor: Campiche, Emile

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-869838

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES CAUSES DE LA GUERRE CIVILE D'APRÈS LUCAIN (*PHARSALE*, 1, 67-182)

Dans ce poème étrange, qui ne cesse de susciter des interprétations divergentes, Lucain évoque les péripéties du conflit qui mit aux prises César et Pompée, puis Caton, de 49 à 45 avant J.-C. Au cours du Livre I, il analyse les causes lointaines et proches de la guerre civile.

Quelles indications pouvons-nous tirer de cet exposé concernant les intentions du poète? Pour certains, en effet, la Pharsale est avant tout une épopée où Lucain se propose de rivaliser avec Virgile, en renouvelant l'inspiration, la matière et les procédés d'art que tant de poètes ne cherchaient que dans l'Enéide. Selon d'autres critiques, la Guerre civile serait avant tout un manifeste politique : Lucain utiliserait le genre épique pour prendre position face au despotisme de Néron. Une étude récente tente de définir les idées politiques du poète et de reconstituer, à l'aide de données multiples, un programme républicain 1. Enfin, on a voulu voir dans l'œuvre de Lucain une illustration de la doctrine stoïcienne avec laquelle le jeune poète avait pu se familiariser en écoutant son oncle Sénèque. Ce n'est pas tout : un ouvrage récent 2 a montré à quel point les thèmes de la guerre civile se retrouvent, avec des variantes multiples, dans nombre d'œuvres latines au Ier siècle avant Jésus-Christ et au début de notre ère.

Ces divergences entre critiques et commentateurs m'amènent à étudier rapidement les déclarations de Lucain où, fait presque unique parmi les œuvres qui ont traité de la guerre civile, il se propose de déceler les causes de la lutte.

¹ Jacqueline Brisset, Les idées politiques de Lucain, Paris, Les Belles Lettres, 1964.

² Paul Jal, La guerre civile à Rome, Paris, P. U. F., 1963.

On s'étonnera que je choisisse un texte où l'auteur ne peut ni manifester sa virtuosité de poète épique ni donner libre cours à sa verve. Mais nous sommes ici en quelque sorte à mi-chemin entre l'épopée proprement dite et l'explication historique. Et si Lucain s'est efforcé de déceler les causes du conflit, c'est qu'apparemment il avait à cœur de situer le drame pour en faire apparaître la signification profonde.

Cet exposé, cette exploration, que Lucain qualifie de immensum opus (v. 68), s'étend sur plus d'une centaine de vers, bien différente en cela de la brève invocation adressée à la Muse par le poète de l'Iliade et celui de l'Enéide. Des trois parties que comprend l'exposé de Lucain, je ne retiendrai que la première et la troisième. En effet, aux vers 87 à 157, l'auteur, s'attachant à mettre en lumière les causes immédiates de la guerre civile, qui tiennent avant tout à la rivalité entre les triumvirs Pompée, César et Crassus, présente les deux protagonistes, les met en scène, et caractérise le futur dictateur, dont la nature démoniaque va déterminer la conception de l'œuvre tout entière et lui imprimer son mouvement. Cette première ébauche d'un portrait en action, portrait dont le dessin sera repris d'épisode en épisode, est œuvre de poète plutôt que d'historien.

Je retiens donc les vers 67 à 86 d'une part, puis le passage où Lucain s'efforce d'illustrer le processus de désagrégation qui aboutit à la fin du régime républicain. C'est ici que nous pourrons saisir, en partie du moins, les intentions du poète. Une lecture attentive de ces vers permettra peut-être d'orienter des recherches ultérieures. Lecture attentive, interprétation prudente : pour Lucain comme pour tous les poètes anciens qu'a marqués une formation rhétorique, il faut se garder de confondre la volonté propre de l'auteur avec certains thèmes obligés que se sont transmis des générations de poètes.

Aux vers 67 à 86, Lucain tente d'intégrer la guerre civile à un plan universel. Peut-on parler ici de philosophie de l'histoire? C'est l'interprétation du texte qui permettra peut-être de répondre. Il est certain que le poète formule une loi valable, selon lui, pour tous les temps et tous les peuples.

Je traduis, en m'efforçant de ne pas faire dire au texte plus qu'il ne dit :

« Je voudrais maintenant dire les causes de cette lutte de géants, — entreprise démesurée, — et montrer quelle force a entraîné dans la guerre un peuple aveuglé et, du monde, a 70 chassé la paix : c'est l'enchaînement jaloux des destins, la durée refusée aux grandeurs, le lourd écroulement sous un fardeau

écrasant, Rome incapable de se soutenir elle-même. Ainsi, quand tout l'assemblage du monde se disloquera, quand l'heure suprême aura fermé la marche de tant de siècles, et que l'uni-75 vers retournera au chaos originel, alors tous les astres se heurteront aux astres confondus, les corps célestes, embrasés, se précipiteront dans les flots, la terre refusera de déployer ses rivages et, d'une secousse, se libérera de la mer ; Phoebé marchera en sens contraire de son frère et, regardant comme indigne d'elle de conduire ses deux coursiers sur la courbe oblique, revendi-80 quera le jour pour elle-même; alors, écartelée, la structure du monde verra ses lois bouleversées. Les grandeurs s'effondrent sur elle-même: voilà le terme que les dieux ont assigné à l'essor de toute prospérité. Mais à aucune nation la Fortune ne prête l'appui de sa jalousie contre un peuple maître des terres et des mers. C'est toi, Rome, qui as causé tes propres maux en deve-85 nant la proie de trois tyrans, et ce pacte funeste d'un despotisme qui n'avait jamais été concédé à plusieurs à la fois. »

A l'interrogation du début : quid in arma furentem impulerit populum, répond une affirmation catégorique, un oracle rendu sur un ton prophétique. Tous les effondrements (ruunt au v. 81) qu'enregistre l'histoire sont dus à une loi universelle et inéluctable. Cette loi constante, le poète la formule en trois vers, en images de plus en plus fortes, et bien caractéristiques. En même temps, l'affirmation générale du début fait place à une attaque directe contre Rome : nec se Roma ferens. A l'ambition et à l'expansion démesurée de tout peuple, un destin oppose son veto. Cet empire de Rome, cette poussée extraordinaire, cette domination qui représentait, aux yeux de Virgile, une obligation pour le peuple dominateur, une mission, Lucain y voit « un fardeau écrasant » (nimio sub pondere, v. 71), sous lequel chancelle le peuple élu.

Universelle sans doute, cette loi du destin atteint Rome plus particulièrement. Le poète a-t-il voulu suggérer par là la culpabilité de Rome ? est-il le premier à formuler cette loi ? En fait, il suffit de se reporter à une étude publiée il y a quelques années sur le thème de « la force qui se détruit elle-même » ¹ pour s'apercevoir que ce motif apparaît, sous des formes diverses, chez plusieurs écrivains romains, d'Horace à Pétrone et de Tite-Live à Florus.

¹ E. Dutoit, Le thème de « la force qui se détruit elle-même » et ses variantes chez quelques auteurs latins. Rev. Et. Lat. 14 (1936) 365-373.

Mais pourquoi ce veto? Lucain le proclame au v. 70: invida fatorum series. Que faut-il entendre par cette « chaîne de destins »? Devons-nous voir là une allusion au fatum stoïcien, évoqué par Sénèque à plus d'une reprise? Mais l'épithète invida ne doit pas être ignorée. On serait tenté de penser à la notion de hybris qui, chez Eschyle et Hérodote, sert à expliquer le déroulement des drames humains, ou encore à la Némésis. Cette force mystérieuse et redoutable doit rappeler à l'homme sa condition de mortel. Mais, pour les stoïciens, le fatum est inséparable de la Providence. Est-ce bien cette volonté suprême que veut évoquer le poète? Je doute, pour ma part, qu'il ait voulu esquisser ou illustrer une théologie du fatum.

Au lieu de définir la nature de cette force qui détermine le sort des collectivités, c'est à une comparaison grandiose, qui emprunte ses images à la mythologie et à l'astronomie, évoquant la fin du monde : c'est le retour au chaos originel : tout sombre dans l'anarchie (turbabit foedera mundi, v. 80). Cette vision apocalyptique contribue incontestablement à accentuer le caractère cosmique du conflit qui va éclater. Mais nous aide-t-elle à comprendre la signification de cette loi du destin? En fait, l'équivoque subsiste. L'auteur veut-il évoquer le cataclysme final, l'« heure dernière » (v. 73), ou pense-t-il à cette conflagration qui, dans la doctrine du Portique, devait marguer la transition d'un cycle au cycle suivant? Faut-il y voir la consommation des siècles ou un renouvellement? Si c'est pour renaître que la machina mundi s'abîme dans le chaos, on peut parler de Providence. C'est l'avis de Mme Brisset, qui, dans sa thèse sur « les idées politiques de Lucain », affirme : « C'est donc la possibilité d'une renaissance que cette comparaison suggère » (p. 59). Mais n'est-ce pas là solliciter le texte dans le sens d'une doctrine — si doctrine il y a — strictement stoicienne? Il me semble que, dans ce passage, la force avec laquelle est évoqué l'aspect destructeur de ce cataclysme ne nous laisse pas même envisager un renouvellement. Ne faut-il pas admettre que ce tableau représente pour Lucain un élément dramatique plutôt que l'expression d'un point de doctrine?

Restent les vers 81-86, qui reprennent le motif de la loi du destin et nous préparent à l'exposé des causes immédiates. Le poète va de l'avant. Rome tombe sous le coup de cette loi, elle se condamne par l'excès de sa puissance; mais la Fortune n'a pas à intervenir directement, ni à susciter un adversaire chargé de châtier la superbe romaine. Rome prépare sa propre ruine en se donnant à trois tyrans. Conjuguée avec la démesure qui caractérise la domination romaine, c'est la discorde qui hâte l'écroulement de l'empire, discorde que Lucain nous montre présente dans toute l'histoire, de Romulus aux

triumvirs. Ainsi la Fortune n'a qu'à laisser agir les germes de décomposition qui minent la « res publica », pour que s'accomplisse le suicide de Rome.

Mais ici, nouvelle ambiguïté: comment interpréter la notion de fortuna, qui remplace celle de fatum? Aucune des distinctions, diverses autant que subtiles, qu'ont formulées les commentateurs récents, ne m'a convaincu. Faut-il opposer fortuna à fatum? ou ne voir dans fortuna qu'un agent du fatum? Dans ce cas, c'est l'importance du destin qui est amoindrie. Quoi qu'il en soit, pouvons-nous affirmer que le poète ait à cœur de transposer en images, sans doute, mais du moins en images claires, la doctrine stoïcienne?

Bref, dans ce premier panneau du « triptyque des causes », ni le choix des termes centraux : fatum, fortuna, etc., ni le recours aux images qui doivent suggérer une perspective, ne le montrent soucieux de répandre toute la netteté désirée sur sa conception des forces en jeu.

* * *

Le passage consacré à l'histoire du triumvirat qui associait Pompée, César et Crassus (vers 87 à 157) se termine par les mots : hae ducibus causae. Suivant de près les événements qui aboutissent à la crise de 50 avant J.-C., l'auteur a campé les deux antagonistes. César et Pompée. Nous voici à la veille du conflit. L'action peut se déclencher, semble-t-il. Mais, avant de nous montrer César au bord du Rubicon, Lucain aborde un développement nouveau, avec le vers 158. A l'analyse des facteurs individuels (ducibus causae) succède une étude des facteurs collectifs (semina publica belli, v. 158), des causes profondes (suberant). Avant lui, observateur passionné du phénomène révolutionnaire, Salluste avait cherché à déceler les symptômes de la fermentation politique qui, en 63 avant J.-C., avait préparé la tentative de Catilina. Lucain préfère dégager sommairement les traits essentiels, selon lui, de l'évolution de la société romaine, en un raccourci très dense, où se succèdent les formules lapidaires, vrai survol de l'histoire de sept siècles.

Je traduis les vers 158 à 182 :

« Tels furent les motifs, chez les chefs. Mais, plus profond, et affectant le corps politique tout entier, se cachaient les germes d'un conflit, germes qui, de tout temps, ont provoqué la ruine de peuples puissants.

En effet, quand, après la conquête du monde, la Fortune fit affluer à Rome des richesses démesurées, que les traditions

eurent fléchi sous la prospérité, que le butin arraché à l'ennemi eut poussé les hommes à tous les excès, on prodigua l'or sans compter dans des constructions colossales ; la faim dédaigna la sobriété d'autrefois; les hommes s'approprièrent un cos-165 tume qui convenait à peine à des femmes. On fuit désormais la pauvreté, pépinière de grands hommes, et, des confins du monde, on fait venir du monde entier ces produits qui causent la ruine de toute nation; à l'infini s'étendent les limites des champs, et cette terre où, autrefois, l'âpre charrue d'un Camille traçait un sillon, et que travaillait sans relâche l'antique hoyau des Curius, on la voit exploitée par des ouvriers étrangers. Ce 170 n'était plus ce peuple content d'une paix sans troubles, vivant dans la liberté sans recourir aux armes. De ce fait, on s'habitue à la violence ; sous la pression de la misère, le pire forfait devient un acte journalier; la gloire suprême, gloire à conquérir les armes à la main, est maintenant d'asservir sa patrie. 175 Et le droit se mesure à la force brutale ; de là des lois, des plébiscites arrachés par la contrainte; tribuns et consuls, à l'envi, foulent aux pieds la légalité; les faisceaux sont enlevés à prix d'or; le peuple lui-même monnayant sa faveur, et la corruption, ce fléau de la Ville, rallumant les combats, année 180 après année, sur le Champ de Mars, où tout s'achète. De là encore l'usure dévorante, les échéances impitoyables; autant de coups portés à la confiance ; et dès lors, nombreux sont ceux qui ont intérêt à la guerre. »

La matière de ces vers est particulièrement ingrate : comment donner vie et relief à cette chaîne d'abstractions, dont se sert Lucain pour dépeindre la transformation de la société romaine au cours des siècles ? Il s'efforce de tout condenser en un aperçu rapide et recourt, ici encore, à la métaphore et au symbole. Ce qu'il veut mettre en lumière, c'est cette détérioration du milieu où les forces centrifuges prennent le dessus. Ce schéma n'est pas nouveau : les grandes lignes en sont dessinées par Salluste et Tite-Live ; Tacite n'y apportera que des retouches de détail.

A nous autres modernes, habitués à rechercher dans tous les domaines les causes d'une évolution sociale ou politique, la conception de l'auteur peut paraître simpliste. Simple elle l'est, et fondée sur des données très simples. L'expansion de la Ville (mundo subacto, v. 160) entraîne une prospérité insolente (nimias opes); puis, sous l'effet de cet afflux de richesses apparaissent les premiers symptômes de décomposition. Tout d'abord dans la vie privée:

progrès du luxe, recherche du colossal dans la construction, relâchement des mœurs, développement des latifonds. Puis c'est à la vie publique que s'attaque le virus: explosion de fanatisme (irae faciles, v. 173), confusion des valeurs (vile nefas, v. 174). La force brutale prime le droit. Les gardiens mêmes de la légalité n'ont que mépris pour la loi: c'est la corruption électorale, le règne de l'argent. L'endettement et ses conséquences sapent la « fides », par quoi il faut entendre aussi bien le respect des engagements que le crédit. Dès lors, le champ est libre pour la lutte ouverte, seule solution aux maux de toute nature (multis utile bellum, v. 182): les dernières digues vont céder.

Cette action des forces destructrices, Lucain croit la discerner dans l'histoire de tous les peuples dominateurs (quae populos mersere, v. 159). Mais, à partir du vers 160, c'est au passé romain que sont empruntés les traits qui servent à dessiner cette décomposition qui va se précipitant. Tout converge vers le Champ de Mars, lieu par excellence de la vie politique à Rome.

Si certains facteurs évoqués par le poète ressortissent à la vie sociale ou économique (endettement, multiplication des latifonds), c'est avant tout le spectacle d'une démoralisation qui s'offre à nous. C'est sur le plan des « mores » que les Romains ont tendance à situer l'action des forces qui façonnent la vie de l'individu et de la société. D'autre part, le poète est tout naturellement porté à voir dans la guerre civile un affrontement du bien et du mal, ou plutôt de tout ce qui maintient ou mine la cohésion de la « res publica ». En César et Pompée, et plus encore en Caton, s'incarnent des principes opposés. Le mouvement dramatique de l'épopée se trouve accru par cette interprétation.

Ce raccourci de l'histoire de Rome se termine au vers 182 : en 50 avant J.-C., rien ne saurait plus s'opposer à l'ambition des chefs rivaux, au fanatisme des légions.

* * *

L'« immensum opus » annoncé au vers 68, la tentative de Lucain de dégager les causes du conflit, s'achève. Quelles indications pouvons-nous tirer de notre brève étude ?

Relevons tout d'abord que dans tout ce passage, qui prétend mettre à nu l'enchaînement profond des causes, la prise de position du poète manque de netteté. Il faut beaucoup d'ingéniosité pour voir dans ces vers une explication claire et cohérente du devenir historique. D'une part, Lucain évoque un destin jaloux, dont les fins nous échappent; d'autre part, pour tracer son schéma du passé romain, il se borne le plus souvent à utiliser les thèmes traditionnels. Sans doute, l'écrivain éprouvait plus de sympathie pour le stoïcisme de Sénèque que pour les autres systèmes philosophiques; il partageait avec beaucoup de ses contemporains cette nostalgie d'une « république » idéalisée. Mais je me demande s'il convient de considérer l'auteur de la *Pharsale* comme un penseur ou un historien. Tout se passe comme si, dans un exposé crucial des motifs de la guerre, il se bornait à rappeler à ses lecteurs quelques thèmes qui ne prêtaient plus à contestation; d'où l'aspect sommaire de cette perspective. Tout en étant convaincu de la justesse de la conception qu'il fait sienne, à aucun moment il ne nous semble engagé dans une polémique véritable.

En conclusion, le propos de Lucain dans son introduction m'apparaît essentiellement littéraire. C'est par la force de son imagination plus que par une méditation sur les causes du conflit, c'est par sa création d'un « mythe de César » plus que par son analyse des raisons profondes de la guerre civile que la suite de l'œuvre est déterminée. C'est le drame qui met aux prises ces fortes individualités qui compte à ses yeux plus que la reconstitution du passé. C'est un poète que nous avons devant nous, plutôt qu'un penseur.

Emile Campiche. Lausanne.